



TARIFS EN VIGUEUR Au 01/12/2023

HONORAIRES DE NEGOCIATION MAXIMUM SUR VENTES ET ACHATS D'IMMEUBLES BATS (TVA incluse au taux en vigueur de 20 %) A LA CHARGE DE L'ACQUEREUR

Prix de vente : jusqu'à 20.000 €	3600€
de 20.001 à 45.000€	5000€
de 45.001 à 70.000€.....	11%
de 70.001 à 100.000 €	8,5%
de 100.001 à 190.000 €	7%
de 190.001 à 250.000 €	6%
à partir de 250.001 €	5,5%

HONORAIRES DE NEGOCIATION MAXIMUM SUR VENTES ET ACHATS DE TERRAINS CHARGE ACQUEREUR (TVA 20% incluse)

Prix de vente : jusqu'à 60.000€	5000€
de 60.001€ à 90.000€	9%
à partir de 90.001€	8%

HONORAIRES MAXIMUM DE LOCATION:

Frais d'entremise : 24€ TTC à la charge du bailleur

* HONORAIRES DE LOCATION (A la charge du locataire et du bailleur)

8€ TTC/m² habitable zone non tendue / 10€ TTC/m² habitable zone tendue

Comprenant :

- Visite du bien
- Constitution du dossier de location
- Rédaction du bail

● HONORAIRES D'ETAT DES LIEUX DES BAUX D'HABITATION

(A la charge locataire et bailleur)3€ TTC/m² habitable

HONORAIRES DE NEGOCIATION MAXIMUM D'IMMEUBLES COMMERCIAUX, BUREAUX (et biens assimilés) A LA CHARGE DE L'ACQUEREUR

(TVA incluse au taux de 20%)

Prix de vente jusqu'à 30.500 €	3350 €
de 30.501 à 75.000 €	11 %
de 75.001 à 100.000 €	10 %
à partir de 100.001 €.....	8 %

HONORAIRES DE NEGOCIATION MAXIMUM DE FONDS DE COMMERCE, DROITS AU BAIL ET ASSIMILES (TVA incluse au taux de 20%) A LA CHARGE DE L'ACQUEREUR

Jusqu'à 30.500 €.....	3350 €
de 30.501 à 75.000 €.....	11 %
à partir de 75.001 €	8 %

« L'annonce ne vaut pas offre de vente mais simple invitation à entrer en pourparlers. Toute proposition d'acquérir le bien sera soumise à l'agrément du vendeur conformément au mandat conféré à l'agence. »

LA PLAINE IMMOBILIER – SARL, 1 place de la mairie, 14540 SOLIERS, au capital de 16.000 Euros –

RCS CAEN Siren 429 238 637 – Carte Professionnelle: CPI 1401 2016 000 003 541 –

Caisse de garantie: SOCAF 75015 PARIS